FH 2 20366

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case FRC 2180

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR LECOINTE-PUYRAVEAU,

PRÉSIDENT DU CONSEIL DES CINQ-CENTS,

Pour la célébration des événemens des 9 thermidor, 13 vendémiaire et 18 fructidor.

Séance du 9 thermidor an 6.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

Un peuple célèbre par sa haute sagesse et son ardent amour de la liberté conserva les ruines de ses maisons et de ses temples pour s'exciter contre les Perses, dont elles attestoient les dévastations et les fureurs : dans la

THE NEWBERRY LIBRARY

même intention, pour vous exciter, pour exciter tous les citoyens contre ceux qui voudroient encore ravager la patrie, vous voulez le tableau des excès et des crimes qui amenèrent le 9 thermidor, le 13 vendémiaire et le 18 fructidor. Mais quelle voix assez forte dira les détails utiles de ces époques mémorables? quels pinceaux offriront les véritables portraits? Puissé-je ne dire que ce qui est utile, et dire tout ce que le bien public exige!

Un homme atrabilaire, sans force de corps, que la nature sembloit avoir condamné à souffrir, à qui elle avoit refusé même la sensibilité qu'on trouve quelquefois dans les grands scélérats, qui cependant avoit l'audace du crime, vouloit *régner* par la terreur. Dans son aveugle rage il frappoit et l'innocent et le coupable, et déja il étoit entouré de sanglans débris.

La France trembla. A l'aspect d'un monstre, qui peut s'empêcher de frémir! Il crut donc que le moment étoit venu de porter les derniers coups et de promener pour la dernière fois la faulx liberticide au sein même du sénat. Mais le génie de la liberté, qui, peut-être pour l'instruction des peuples, avoit permis ses premiers crimes, le vit, et ne voulut pas que ceux qu'il méditoit encore fussent consommés; il apparut donc à la Convention nationale, et la dernière heure de l'homme de sang fut sonnée.

Le coup qui le frappa rendit la vie au corps politique; mais il fut aussi aux partisans du trône le signal des plus affreuses trames. O ma patrie, quelles étoient alors tes destinées! A peine sortie des mains sanglantes du despotisme le plus cruel et le plus atroce, tu tombas dans celles des royalistes affameurs et assassins! Un

chant de mort fut inventé, et des bandes cannibales, avides du sang républicain, se montrèrent au sein même de Paris et presque en même temps sur tous les points de la République. L'homme inattentif s'étonna de cette organisation subite et meurtrière; mais l'observateur en découvrit bientôt la cause en voyant aux rangs des égorgeurs des instrumens du régime de sang. Sous des vêtemens dégoûtans et fétides ils s'étoient vautrés dans le sang des représentans que la hache du crime avoit frappés; maintenant, sous des habits soignés, le poignard doré à la main, ils menaçoient et frappoient les Républicains qui avoient survécu.

Quelle horrible combinaison de scélératesse! Il faut en rechercher les causes. A l'époque où Capet donnoit le signal et l'exemple de l'émigration; les ci-devant nobles, les ex-privilégiés, les amis *des bénéfices* du clergé, tous ceux qui vivoient d'abus, ceux pour qui le royalisme étoit une religion et le despote un dieu puissant, tous les contre-révolutionnaires enfin s'accordèrent à se ranger sous deux bannières. Les uns s'élancèrent au-delà du Rhin pour rapporter en France le carnage, le viol, le pillage et la mort; les autres, aussi furieux, mais plus lâches, restèrent pour tromper, calomnier, diviser, assassiner. Leur premier crime fut de prendre les couleurs nationales et de s'insinuer dans ces *sociétés célèbres* que l'amour de la liberté créa, qui en conservèrent quelque temps le feu sacré, mais qui l'auroient étouffé si le destin n'eût pas assuré à notre République le triomphe de tous ses ennemis. Sous les couleurs nationales, ils osèrent se ranger parmi nos défenseurs, et cherchèrent à enlever aux chefs la confiance qu'ils méritoient; dans les combats ils crièrent à la trahison et firent tous leurs

efforts pour répandre dans les camps la confusion et le désordre. Leur succès ne fut pas de longue durée ; mais pourtant combien d'hommes estimables furent victimes de leurs machinations !

D'un autre côté, les sociétés populaires offroient un vaste champ à leur intrigue scélérate. Ces réunions n'étoient encore qu'utiles ; leur sagesse et la pureté de leur motif les rendoit un des plus fermes appuis de la liberté : elles étoient donc redoutables aux amis des rois. Ceux-ci avoient en vain essayé de les abattre ; leur force s'étoit accrue par les attaques ; ils résolurent de les corrompre : alors on vit s'y introduire des prêtres implacables, des parlementaires haineux, des Allemands, des Anglais, des moines ulcérés, des nobles altérés de sang, et tous les valets des princes brûlant de venger leurs maîtres. D'abord leur attitude fut suppliante ; ils sembloient demander grace pour ce qu'ils avoient été : mais bientôt ils levèrent leur tête hideuse au-dessus des vrais amis de la patrie, et les accusèrent de ne pas aimer assez la liberté. Cette calomnie fut méprisée, et ce fut une faute qui entraîna les plus grands malheurs. Des écrivains à leur solde donnèrent de la consistance aux accusations, des furies, les répétèrent, et des hommes vraiment patriotes furent obligés de céder la place à de perfides sycophantes. Ne vous semble-t-il pas que les esprits célestes sont vaincus par les dieux infernaux ?

Représentans du peuple, je vous épargne ici le tableau de tous les maux que le royalisme *en bonnet rouge* fit à la France avant le 9 thermidor. Que pourrai-je peindre de plus hideux que ce que vous avez vu ? Que pourrai-je dire de plus déchirant que ce que vous sentez ?

Où sont-ils ces hommes, pleins de lumières et de vertus, dont la voix puissante, dans deux assemblées nationales, porta l'effroi dans le cœur des tyrans? Où sont-ils, ceux qui, le 10 août, abattirent la royauté, et placèrent la statue de la liberté sur les débris du trône? Les amis des rois les ont assassinés! Vergniaud, Guadet, Condorcet, Gensonné, Brissot, etc., etc., etc., etc. noms chers aux enfans de la liberté! quels souvenirs vous nous présentez! O vous, dont ils furent aussi et les collègues et les amis, ne craignez pas de verser des larmes honorables sur leurs tombes. Et vous qui, simples citoyens alors, admiriez en secret leur amour pour leurs semblables, vous que leur mâle éloquence entraînoit vers le bien, réunissez vous à nous; vous êtes nos amis, puisque vous les aimâtes. Pleurons ensemble ces martyrs de la liberté. Eh quoi! leur image se présente à moi; elle plane sur nos têtes; elle exige un serment!! Hommes généreux, on ne put vous arracher à la Convention nationale qu'en la divisant. Par vos malheurs, par les vertus courageuses dont vous donnâtes tant d'exemples, nous jurons de rester à jamais unis. Que le mépris, qu'un opprobre éternel s'attachent à ceux qui voudroient parmi nous rappeler les partis et jeter des germes de discorde!

Le 9 thermidor avoit lui, le prince de l'anarchie n'étoit plus; la France respira. A cette époque, qui pouvoit penser que de nouveaux malheurs lui étoient préparés?

Chez divers peuples on avoit vu des tyrans traîner des innocens au supplice; mais il étoit peut-être réservé au tyran de la révolution, par un raffinement inoui, de confondre à dessein dans la même accusation

des innocens et des coupables. Ce n'est pas le moindre de ses crimes, car dans la suite il fournit aux royalistes le prétexte de justifier ceux d'entre ceux justement frappés. On en vit soutenir que les plus féroces n'étoient pas coupables. « N'a-t-on pas aussi, disoient-ils, proscrit votre » Condorcet, assassiné le sage Vergniaud » ? O honte ! quel désordre de faits, d'idées et de langage ! qui a-t-il de commun entre le crime et la vertu ? Mais la mort les avoit confondus, et donnoit lieu à les confondre dans des rapprochemens impies.

Après le 9 thermidor, la sagesse vouloit qu'on distinguât les coupables des innocens pour punir les uns et rendre les autres à la liberté ; les portes au contraire furent ouvertes pour tous. A la première époque on avoit frappé l'innocent et le coupable ; à la seconde on mit en liberté le coupable avec l'innocent. Que de maux en sont résultés ! Nous sentons encore les suites de cette funeste inconséquence !

La troupe auxiliaire des émigrés, cette bande féroce que nous avons vu rester pour diviser et assassiner, s'empara de cette circonstance. Les mots sont des talismans redoutables ; elle donna à celui de terroriste un effet magique, et créa en même temps ces compagnies horriblement célèbres de Jésus, du Soleil, et des fils de famille ou légitimes. Sous le nom de fédéralistes ou de girondins, ils avoient conduit à l'échafaud des républicains dont le crime étoit leur amour de la justice ; sous celui de *terroriste*, ils ont assassiné, précipité dans les fleuves des hommes à qui l'on ne pouvoit reprocher que leur haine pour la tyrannie et la royauté. Falloit-il donc que les bateaux de mort fussent effacés par les massacres du Fort-Jean ! Ne frémissiez-vous pas lorsqu'on invitoit des royalistes à s'armer *d'ossemens* pour abattre les républicains ?

Le peuple grand et majestueux, comme il est toujours quand il n'est que lui-même, avoit fait le 9 thermidor pour la liberté : mais les royalistes cruels s'en emparèrent ; tout républicain fut un monstre, un terroriste, qu'on devoit égorger sans pitié. Citoyens représentans, j'ai dérobé à vos regards les échafauds de la terreur, et ces fosses affreuses qui menaçoient d'engloutir des générations entières. Je ne veux pas non plus vous forcer de voir ces troupes de cannibales courant dans le Midi les bras nuds, rouges du sang républicain. Je ne veux pas, une liste épouvantable à la main, vous prouver que dans la réaction, plus de trente mille meurtres furent commis ; que ne puis-je effacer de notre histoire ces horribles pages de sang? De quelle utilité seroit-il, en effet, pour nous de remuer des cadavres, et de nommer et les victimes et les bourreaux? c'est aux tribunaux qu'appartient cette tâche pénible, nécessaire, mais glorieuse ; le législateur ne doit voir qu'en grand les causes et les effets pour diriger sa marche dans ce qui lui reste à faire.

Les causes de nos malheurs sont dans la haine des hommes que la révolution a remis à leur place et qui la détestent ; les instrumens sont ceux que les émigrés ont laissés dans l'intérieur pour les seconder. Je ne puis me détacher de cette idée, ils avoient combiné leur plan de manière à attaquer tout à-la-fois au dehors et dans l'intérieur. Les moyens étoient différens; mais le but étoit le même : qui pourroit en douter en se rappelant les moyens par lesquels on organisa la conjuration de vendémiaire ?

On avoit reconnu par la trop cruelle catastrophe du 4 prairial, sur laquelle je m'empresse de jeter un voile épais, quoique les aveux de la femme *Michelli* prouvent

qu'on ne vouloit frapper que des républicains; (et qui pourroit en douter en voyant l'urne funèbre de *Ferraud* !) on avoit reconnu, dis-je, que le seul moyen de porter le peuple à des excès étoit de l'affamer, et tout fut mis en usage pour lui enlever les alimens de première nécessité. D'énormes ballots d'assignats étoient, comme une proie, livrés à d'avides fournisseurs, qui, l'instant d'après, déclaroient qu'ils ne pouvoient remplir leurs obligations, et cependant le signe se décrioit. C'étoit le but; on vouloit que le cultivateur le repoussât et resserrât la denrée. La faim donc se faisoit par-tout sentir, mais sur-tout dans cette immense commune; il sembloit qu'on vouloit la punir d'avoir été le berceau de la révolution. Et lorsque le sein des mères n'offroit plus qu'une source tarie, *Boissy*, stupide instrument de conjuration, annonçoit à la tribune des approvisionnemens certains pour six mois. On a dit qu'on vouloit par là inspirer une sécurité cruelle pour empêcher les approvisionnemens particuliers qui pouvoient reculer la famine; je ne puis croire à tant de scélératesse; mais qui pourroit ne pas croire à la résignation du peuple, à son attachement à la liberté, en voyant que, malgré qu'on l'assassinât, qu'on lui fît endurer la faim, il n'eut qu'un sentiment constant, celui de la République?

Tandis qu'on affamoit le peuple, on affamoit aussi les armées; et chose remarquable, c'est qu'un grand nombre d'entrepreneurs étoient des ci-devant titrés: aussi le pain manqua-t-il souvent, et le plus souvent la veille des batailles; mais nos braves savoient tout endurer, et leur courage en augmentoit encore. Il n'est pas de mon sujet de dire les nombreuses victoires qu'ils ont remportées, extenués, sans habits, sans souliers, et presque sans armes; on eût dit qu'un Dieu combattoit pour eux: mais je dois dire que nos guerriers ont souffert,

sans en accuser la patrie, les privations préparées pour les soulever; ils sembloient destinés à vaincre jusqu'à la nature ! Un homme dont le nom rappelle l'injustice, les frappa dans ce qu'ils avoient de plus cher, dans les hommes qui les avoient conduits à la victoire. Ce n'étoit pas assez de les abandonner à tous les genres de dénuement, il falloit encore les livrer à des chefs inexpérimentés ; et c'est à cette époque qu'on vit *Bonaparte*, pour ainsi dire hors des rangs : il avoit osé venir, voir, et prendre Toulon sur les Anglais ; c'étoit son crime. Eh bien ! les armées surent se contenir : les Français savent exécuter les ordres d'un chef républicain qu'ils aiment ; mais aussi plus d'une fois ils vainquirent sans chefs.

Peut-être pensez-vous qu'on ne pouvoit rien faire de plus contre la patrie ; la perfidie n'étoit pas épuisée. Au moment où la Convention nationale s'occupoit à fonder solidement et sans secousses le régime constitutionnel, les *auxiliaires* des émigrés le demandèrent subitement *au nom du peuple*. Les républicains conventionnels virent bien le piége; mais ils ne désespérèrent pas de la chose publique, et résolurent de donner un dernier gage de leur respect pour le nom du peuple, qu'on invoquoit. Tout fut donc préparé, et l'on fixa le jour où cette Convention nationale, si grande, si calomniée, si féconde en miracles politiques, et qui conserva la République à travers mille dangers, finiroit sa pénible carrière. Malgré cette énergique sagesse, on l'accusa de vouloir se perpétuer et de garder un pouvoir monstrueux. Alors tous ces hommes que j'ai signalés s'élancèrent dans les sections pour porter le peuple à la révolte, et dans ces arènes on vit la sottise le disputer à la scélératesse ; le plus petit groupe s'intituloit le *peuple souverain*, et l'infernal génie

sembloit s'être emparé d'eux. Marat n'avoit jamais eu de plus fougueuse doctrine; et ces défenseurs des droits du peuple étoient les mêmes qui dans la première législature avoient soutenu la royauté s'écroulant sous ses propres crimes, *Vaublanc*, *Quatremère* et bien d'autres, les mêmes qui dans l'Assemblée constituante avoient protesté contre l'abolition de la noblesse; en un mot les sections avoient pour chefs ce que le royalisme a de plus impur et de plus audacieux. Il m'est sans doute permis de passer sous silence leur prétention délirante à faire des lois, leurs pétitions menaçantes, leurs manifestes contre la Convention, leurs adresses aux armées pour les mettre en révolte; (les insensés!) et leurs proclamations aux départemens, qu'ils traitoient comme provinces tributaires : mais je dois dire leur prise d'armes, leur uniforme et leur crime de lèse-nation. La constitution et les lois des 5 et 15 étoient acceptées par le peuple et les armées; la Convention nationale les proclama : ce fut le signal de la révolte. Les royalistes, écumant de rage, accusèrent la Convention de leurs propres crimes, d'usurpation de pouvoir, et crièrent aux armes. Ici des bandes d'émigrés et leurs amis, là des chefs de brigands sortis de la Vendée, se mirent en avant; des citoyens trompés se réunirent à eux, et la République vint encore à deux doigts de sa perte.

C'étoit à la section Lepelletier qu'étoit le quartier-général des conjurés, et l'on apprit bientôt qu'on y préparoit des vivres, des munitions et des armes, pour attaquer la représentation nationale. Il n'y avoit plus à délibérer; il falloit sauver la République, ou périr. Un petit nombre de troupes étoient auprès des représentans du peuple; mais c'étoient les vainqueurs des rois, et leur courage impatient desiroit se mesurer avec

ces derniers ennemis. D'abord on songea à étouffer l'incendie là où il avoit pris naissance, et le 12 vendémiaire au soir la section Lepelletier fut cernée; mais le défaut d'ensemble, des ordres mal donnés, l'incertitude d'un chef, on crut même dans le temps sa perfidie, rendirent inutile cette mesure énergique. On étoit venu pour attaquer, saisir les conjurés; on battit en retraite devant eux. Braves guerriers, vous frémissiez; je vous ai vu briser vos armes. Eh quoi! s'écrioient-ils, jamais nous ne reculâmes devant les armées des rois, et ces misérables auront sur nous cette victoire! Qu'avons-nous fait pour mériter cette infamie?

Cependant au milieu de la nuit un bruit sourd se répand que la troupe républicaine est forcée de se replier; alors qui peut dire ce qui se passa au sein de la Convention nationale? qui peut dire les sentimens de ces hommes qui le 9 thermidor restèrent immuables sur leurs chaises curules lorsqu'on annonça que le moment de mourir à leur poste étoit arrivé? Ces hommes terribles, devant qui le trône s'étoit écroulé, qui le 9 thermidor avoient bravé tous les dangers, jurèrent par la liberté que la République sortiroit encore triomphante de cette dernière crise : ils ne juroient jamais en vain. Tous les yeux se tournèrent sur celui qui le 9 thermidor avoit commandé les phalanges des hommes libres; *Barras* fut nommé, et à l'instant *Barras* s'adjoignit *Bonaparte* : alors tout change; la tiédeur et la médiocrité chancelante font place au patriotisme brûlant et éclairé, et au génie maître de la victoire; les dispositions militaires sont changées, les postes sont mieux combinés, les approches sont gardées; la confiance renaît, la gaîté succède; la République, menacée par plus de 30,000 conjurés, semble plus *assurée* que jamais, et chaque représentant du peuple trouve en son ame la sécurité précurseur des succès.

Dans quelle situation étoit alors le peuple, ce peuple ami de la liberté, que son sens droit met à l'abri des impostures, quand on n'abuse pas de ses propres vertus pour le tromper ? Il frémissoit de n'avoir pas d'armes, de ne pouvoir se ranger autour de la Convention pour la défendre. On jugea ses dispositions ; il fut appelé, il accourut ; alors se forma une légion redoutable, contre laquelle les amis de la royauté exhalent encore leur rage impuissante : on y voyoit de ces braves qui, le 14 juillet, escaladèrent la Bastille ; de ces braves qui, le 10 août, à travers mille morts, forcèrent le château ; et de ces braves encore qui, le 9 thermidor, se rallièrent à la Convention nationale ; enfin on y trouvoit à chaque pas des officiers généraux vieillis dans le commandement, mais qui, ce jour, simples grenadiers, ne demandoient, pour récompense de leurs services, que l'honneur de mourir pour la République. Ce spectacle étoit aussi majestueux qu'attendrissant ; il eût suffi pour arrêter les complots, si les royalistes n'étoient pas implacables : mais ces derniers faisoient des dispositions d'attaque : l'événement de la veille leur faisoit croire qu'ils pouvoient tout entreprendre ; c'étoit le 13 vendémiaire, jour à jamais célèbre ! Ils se montrèrent tout-à-coup sur cinq points différens, agités, menaçans, furieux. Les républicains étoient peu nombreux, mais calmes, mais imposans ; ils avoient ordre de recevoir le premier feu, et de n'agir qu'après. La perfidie est l'arme des lâches ; elle fut employée par les assaillans. Quelques-uns d'entre eux s'avancent des fleurs à la main ; ils vouloient, disoient-ils, fraterniser : ils vouloient égorger nos canonniers et s'emparer des pièces. Un geste les trahit. Fuyez, leur cria-t-on, nous ne fraternisons point avec des révoltés. A ces mots, un feu terrible de mousqueterie abat dans nos rangs des pères de famille ; l'ar-

tillerie répond. Vengeance ! s'écrie-t-on : les bataillons s'avancent, et la mort vole des deux côtés.

La victoire ne pouvoit être incertaine : là étoit le nombre, ici le courage ; le pas, le pas terrible est battu ; tout plie, cède ou tombe, et la République voit encore ses ennemis à ses pieds. Victoire ! voilà le cri qui se fit entendre au sein de la Convention nationale. Mais aucun signe de joie ne fut donné ; le sang français avoit seul coulé, et le salut de la République coûtoit la vie à ses enfans ! Représentans du peuple, permettez qu'ici mon ame se repose ; après, je vous dirai quelles furent les suites du 13 vendémiaire.

La conjuration du 13 vendémiaire, une des plus profondes qui aient été tramées, avoit pour but, outre l'attaque de la Convention, de mettre dans tous les emplois des partisans de la royauté. Alors quoi de plus certain que la chûte de la République? *Le dépôt est suspendu quand le dépositaire est un traître.* Cette vérité fut sentie par quelques hommes. Vous n'avez abattu, disoient-ils, qu'une partie de vos ennemis ; les plus dangereux sont debout. Annullez les élections, ou craignez les plus grands malheurs. Tous les yeux alors n'étoient pas ouverts ; la mesure fut repoussée, et les éternels auxiliaires d'émigrés, qui s'étoient trouvés par-tout, qui avoient pris toutes les formes avant le 9 thermidor, pendant la réaction, et en vendémiaire, se trouvèrent placés dans les tribunaux, les administrations, et même le Corps législatif. La loi du 3 brumaire en chassa quelques-uns ; mais combien il en resta, et combien ils ont fait de mal !

Dans les tribunaux, on faisoit dire qu'en vendémiaire on n'avoit pas conspiré contre l'autorité légitime ; les assassins des patriotes étoient honorablement acquittés,

et les républicains étoient, pour le moindre fait, et souvent sans cause, condamnés au dernier supplice. Sieyes, assassiné *par un prêtre*, fut presque déclaré coupable. Dans les administrations, le titre de recommandation étoit celui de parent d'émigrés ; on vexoit les acquéreurs de domaines nationaux, et, sur les plus légers prétextes, leur bien étoit enlevé. Enfin, au Corps législatif, quel tendre intérêt pour les émigrés trop malheureux ! quelle sollicitude pour leurs parens ! quelle indulgence pour les royalistes probes et de bonne foi ! quel saint attachement à la religion de leurs pères, et quels efforts pour enlever à la justice leurs patrons Brottier, la Villeheurnois et Duverne de Prèle ! Je ne puis oublier qu'à cette dernière époque, le tribunal de cassation conjura ; oui, il conjura. Caressé par les représentans du roi de Blankenbourg, il attaqua le Directoire, et lutta d'autorité contre le Corps législatif ; il fallut toute l'énergie républicaine pour le domter. Cependant l'époque que les royalistes avoient marquée pour leur triomphe, n'étoit pas encore arrivée ; mais elle approchoit, et le renouvellement de l'an 5 la fit connoître. Alors on ne garda plus de mesures : des contre-révolutionnaires avoués, des chefs de révolte déclarés, on dit même des émigrés, furent appelés et admis. Vous savez mieux que moi, mes collègues, ce qui en résulta : l'on provoqua la rentrée des prêtres rebelles ; les émigrés furent ouvertement protégés ; les biens furent rendus à leurs parens, pour qu'ils leur donnassent les moyens de venir marquer leurs victimes ; et comme s'il eût fallu que la sottise marchât toujours de front avec la trahison, les cloches trouvèrent des Séides tout prêts en apparence à s'immoler pour elles ; enfin de plates allusions confondirent tout, comparèrent les Républicains à des bêtes fauves qu'il falloit détruire ; et les généraux, enfans de la vic-

toire, furent menacés d'être punis de leurs triomphes! Cet état de choses devoit avoir un terme; aussi un dénouement terrible approchoit; comme au 10 août, comme au 9 thermidor, comme en vendémiaire, on alloit frapper les représentans fidèles à la cause du peuple; les chevaliers du poignard étoient prêts : mais *la République est impérissable!* Les armées demandèrent justice, les Républicains du Corps législatif entendirent leur voix; ceux du Directoire virent ce que la patrie exigeoit d'eux; ils se levèrent ensemble, et devant eux disparurent des factieux qui, peu de jours avant, menaçoient la liberté publique. *Cette fois* le sang ne coula point; graces soient rendues aux nouvelles destinées de la France!

Représentans du peuple, dans l'esquisse peut-être trop rapide des trois crises politiques dont vous vouliez le tableau, une chose sur-tout est remarquable, c'est que la funeste indulgence pour les coupables, après le 9 thermidor, amena le 13 vendémiaire, et que les demi-mesures, après le 13 vendémiaire, ont rendu le 18 fructidor nécessaire. Combien il est difficile aux hommes de faire le bien, même avec l'expérience!

Le 18 fructidor nous a-t-il pour toujours délivrés des ennemis intérieurs? Ne nous en flattons pas. Où sont-ils donc encore? qui sont-ils donc? Pardon, représentans du peuple, si je me livre à ces questions : mais lorsque dans une fête nationale vous célébrez de grands événemens de la révolution, vous ne voulez pas seulement une vaine cérémonie, vous voulez que ce jour soit un des plus utiles pour la patrie; je chercherai donc avec vous si ces hommes qui nous ont fait tant de mal ne veulent pas encore nous en faire. Pourquoi tairai-je mes pensées? Il en

existe encore ; et que ne puis-je les montrer à tous les Français ! Ils savent que les institutions et les mœurs publiques peuvent étouffer les lois lorsqu'elles y sont contraires : ils font tout pour conserver les qualifications féodales et les usages monarchiques. Législateurs, en politique les mots sont des leviers puissans ; craignez que ceux qui, sous l'ancien régime, étoient une protestation habituelle contre l'égalité, ne jettent le trouble dans la cité.

Je regarde encore comme très-dangereux et prêts à ramener d'horribles catastrophes, ceux pour qui la cocarde nationale n'est pas l'objet d'un respectueux sentiment, et qui semblent rougir de la porter ; ceux qui appellent le 18 fructidor une tyrannie et le triomphe d'un parti ; ceux qui voudroient qu'on détruisît la loi que dicta cet événement salutaire ; ceux qui, au moment où ils proclament qu'en permettant la liberté des cultes, la loi en proscrit les signes extérieurs, voudroient cependant qu'on les conservât ; ceux qui, contre la volonté bien prononcée du Directoire, lui prodiguent des signes de respect et d'adulation, tandis qu'ils affectent plus que de l'indifférence pour la représentation nationale, *et ces derniers doivent m'entendre ;* ceux qui épient l'instant de diviser les deux pouvoirs, qui inventent des calomnies contre l'un et l'autre, et qui ont l'air de les dire à l'un et à l'autre sous le secret ; ceux qui insinuent, disent et impriment que le Corps législatif et le Directoire ne font rien pour les braves mutilés dans les combats ; ceux qui veulent persuader aux rentiers que leur dernière ressource va leur être arrachée ; ceux dont la rage contre-révolutionnaire montre par-tout dans leur costume, leurs gestes et leur langage, les signes d'un parti qui veut la royauté ; et ceux enfin qui déja donnent aux Conseils

le nom de *terroristes*, parce qu'ils ne sont pas indulgens envers les émigrés, et cruels envers la patrie.

Ces ennemis sont nombreux sans doute; se le dissimuler seroit une faute aussi grande que celle d'en être effrayé : mais ne les perdez pas de vue, ils vous épient ; soyez unis sur-tout, car au moindre écart ils tomberoient sur vous. Que feriez-vous sans la force du gouvernement? que feroit le gouvernement sans la force des lois? Corps législatif, Directoire, que le passé vous éclaire; restez unis : votre union a commencé la gloire nationale, marchez fièrement au but. Quoi de plus républicain que la physionomie actuelle du Corps législatif? quoi de plus certain que les gages donnés à la République par les membres du Directoire? Occupons-nous, occupons-nous sans cesse à mettre de l'ordre dans les contributions et les finances; tout autre travail est un édifice sans base; sa ruine est certaine, et là l'ennemi nous attend. Est-il donc impossible de régler la fortune publique? Que le Directoire surveille ses agens, et que ce grand jour éclaire les marchés. Ah! combien dans l'ombre il y eut de vols et de pillages! Les dilapidateurs seroient-ils donc invincibles? Plus redoutables que les rois, il est temps de les saisir; depuis long-temps l'opinion publique les signale.

Une vérité consolante qui se présente naturellement en parcourant les époques de notre révolution, est celle du changement heureux qu'éprouva la France après le 13 vendémiaire. Par la constitution de l'an 3, l'établissement du Corps législatif, et l'organisation du Directoire, tout-à-coup *un des poignards* de la réaction lui fut arraché; la famine cessa comme par un prodige, et les armées, sur tous les points,

332

attachèrent de nouveaux lauriers à leurs trophées. Nous étions entourés d'ennemis : quels sont ceux qui restent debout ? le cabinet britannique. Se croit-il donc à l'abri de nos coups ? qu'il tremble ! le foudre républicain s'apprête ; jamais il ne menace en vain. Mais ailleurs, quels sont donc ces interminables débats, ces obstacles sans cesse renaissans ? le traité de Campo-Formio seroit-il fait en vain ? Vaincus dans les combats, voudroient-ils vaincre par des traités ? *Ici la constitution m'arrête :* mais je puis encore exprimer une idée, l'incertitude est un supplice pour les Français. La paix certaine, ou la guerre ! Ne veut-on pas la paix ? les Français vont courir aux armes, et cette fois ils ne les déposeront que sur les cadavres sanglans des ennemis de la liberté des peuples et de l'humanité ! *Les regards qui donnent la mort* sont l'emblême de la force des peuples ; les tyrans, les oppresseurs, les conjurés de toute espèce, sont perdus quand les nations arrêtent sur eux leurs regards !

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Thermidor an 6.